

Distr.
GENERALE

CES/AC.61/1999/20
24 mars 1999

Original: FRANCAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES (EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE (FAO)

Réunion sur les statistiques alimentaires
et agricoles en Europe

(Genève, 23-25 juin 1999)

POINT DE VUE D'UN PAYS MEMBRE SUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
DANS LE DOMAINE DE LA STATISTIQUE EN AGRICULTURE

de la Pologne*

Introduction

1. Le présent document contient quelques remarques d'un statisticien polonais sur les définitions, les classifications et les méthodes de recensement et de test statistique dans le domaine de l'agriculture publiées par les organisations internationales, ainsi que sur les relevés et informations sous forme de tableaux élaborés par les pays membres à l'intention de ces organisations.

2. Les études statistiques doivent se caractériser par la clarté des définitions et la comparabilité des données. Le caractère éducatif ainsi que régulateur de beaucoup de publications statistiques de la FAO (Food and Agriculture Organisation of the United Nations) impose le mode, la forme et la fréquence des tests statistiques réalisés dans les pays membres. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a publié dans

* Elaborée par Mme Henryka Wanke, Département de l'agriculture et de la

Regard sur les directives de la FAO

3. Les spécialistes du domaine de la statistique de l'agriculture de l'Office central de statistique (GUS) consultent chaque fois les recommandations et les manuels élaborés par les organisations internationales concernant ce thème avant de commencer à établir les lignes directrices du programme de tests statistiques pour l'année prochaine. Les manuels de la **Programme for the World Census of Agriculture 2000** et **Conducting agricultural censuses and surveys** constituent un exemple remarquable de ce genre d'approche et de l'utilisation presque complète des recommandations

4. En prenant comme guides les publications mentionnées ci-dessus, un soin particulier a été porté pendant l'élaboration des lignes directrices du

- l'unification des concepts, définitions et classifications;
- l'utilisation optimale des données statistiques accessibles;
- l'envergure et la logique du recensement à réaliser, sans données superflues;
- la fourniture de toutes les données complètes aux analystes;
- la garantie d'un traitement complet des analyses et de l'accessibilité de l'utilisateur aux données collectées.

5. En se référant aux recommandations y contenues on a élaboré un essai de test, préparé les recommandations aux agents recenseurs et aux services locaux, et formé les personnes prenant part à cette opération gigantesque. Plusieurs prospectus, annonces et articles publicitaires ont été publiés dans le cadre de l'action de publicité et de marketing pour expliquer les buts et l'envergure du recensement agricole universel.

6. La FAO fait remarquer que le recensement utilise des fonds publics et que son remboursement est assuré par la publication des résultats. L'Office central de statistique avait déjà publié les tableaux préliminaires trois mois après le recensement, après quoi il a élaboré et publié successivement, au fur et à mesure des analyses en cours, environ 15 publications nationales sur plusieurs thèmes et environ 5 publications pour chaque voïvodie. Les informations principales du recensement par commune, qui sont les plus attendues, ont été saisies, indépendamment des publications ci-dessus, dans la banque de données locales d'un ordinateur, et les données individuelles dans le registre statistique des exploitations agricoles.

7. On a constaté que les tableaux de synthèse insérés dans ces publications constituent une excellente instruction pour l'analyse des résultats du recensement et l'élaboration des tableaux pour les publications. L'élaboration des schémas des relations qui caractérisent les exploitations agricoles et leur classification appropriée ont permis - avec une utilisation maximale des résultats du recensement agricole universel - une description en principe complète des exploitations agricoles, de leurs utilisateurs et de leurs familles.

8. Les deux publications concernant le recensement agricole 2000 sont extrêmement utiles aux statisticiens et aux analystes statistiques.

Collecte des données statistiques

9. Le manuel "Handbook of concepts and definitions used in international collections of food and agriculture statistics" publié du point de vue des statistiques collectées par les organisations internationales, contient les définitions et notions utilisées par chaque organisation et les recommandations pour l'élaboration des relevés. Malgré les réserves des auteurs dans l'introduction, disant que le manuel est destiné aux personnes chargées de la collecte des données internationales, les statisticiens utilisent volontiers ce manuel aussi bien à l'étape de rédaction du formulaire de test qu'en élaborant les résultats de test.

10. Les différences d'objectif des organisations internationales déterminent les statistiques qu'elles recueillent. La FAO s'intéresse surtout à l'évaluation de l'accessibilité à la nourriture et à la contribution des cultures et du bétail à la satisfaction des besoins nutritifs des citoyens des pays membres. Les techniques des bilans d'approvisionnement sont utilisées pour avoir une évaluation appropriée. Pour assurer l'uniformité des produits examinés, les appellations et les descriptions de base sont complétées par des noms latins et des codes utilisés pour le traitement de données.

15. Dans le manuel "Handbook of concepts and definitions... ", dans la partie "Céréales et produits céréaliers. Définitions et notions de la FAO", il est dit: " On établit les données sur la production après leur conversion en grain propre et sec (12-14 pour cent d'humidité) dans la forme apparaissant d'habitude dans les transactions de commerce".

16. Dans la partie "Céréales et produits céréaliers. Définitions et notions de l'OCDE" il est dit "La production nationale convenant à l'utilisation, en 1.000 tonnes métriques de masse propre et sèche, en l'année

17. Dans la partie "Céréales et produits céréaliers. Textes juridiques et relevés de bilan de la Communauté européenne. Informations statistiques sur

la production des cultures céréalières" il est dit: "Les pays membres doivent fournir les données sur le contenu d'humidité moyen, exprimé en pourcentage des récoltes et productions appropriées", toutefois dans la partie "Relevés de bilan des céréales" on dit "Le produit est défini comme grain commercial sans emballage, avec un contenu d'humidité de 16% (15% pour le maïs)".

18. Les recommandations du Groupe d'études CEE/FAO concernant le même problème disent "On recommande aux pays d'établir les données de production en faisant la conversion en blé propre et sec, donc la forme employée d'usage

19. En Pologne on emploie pour la conversion du grain en humidité standard la relation:

$$Z_o = \frac{Z_a \times (100 - W_p)}{100 - W_k}$$

où:

Z_o - récolte du grain à l'humidité standard (15,1 - 16,0%)

Z_a - récolte du grain recueilli au champ

W_p - humidité initiale, ou humidité du grain recueilli au champ, en pourcentage

W_k - humidité standard, pour les blés 15,1 - 16%.

20. Pour faciliter la conversion du grain en humidité standard le tableau ci-dessous a été conçu pour être employé directement sur place pour les

par contre les recommandations des organisations
internationales suggèrent de présenter la production des oléagineux en tant

que produit sec, appelé commercial. Comme pour la production des céréales, des différences de poids notables peuvent donc apparaître en fonction de l'humidité normative admise pour les graines de colza par le pays en question.

Pommes de terre, betteraves à sucre, légumineuses comestibles

24. Les pommes de terre présentent en Pologne une importance énorme tant du point de vue de la superficie de la culture (plus de 10% de la superficie totale des cultures) que de la production. Dans le manuel "Handbook of concepts and definitions used in international collections of food and agriculture statistics", les organisations internationales montrent la nécessité de donner les informations sur leur production. Il faut aussi donner les informations nécessaires concernant les betteraves à sucre et les légumineuses. Notre statistique ne s'écarte pas des exigences généralement admises.

Légumes

25. La statistique des légumes se différencie quelque peu par la liste des sortes de légumes dans les diverses organisations, ce qui ne présente pas de gros problèmes pendant l'élaboration des relevés. Les organisations soulignent que certains légumes, classifiés d'habitude comme céréales et légumineuses, n'appartiennent à ce groupe que récoltés en état vert, pas formés, comme par exemple le maïs vert, les pois verts, les flageolets verts. La FAO diffère des autres organisations en ce qu'elle met dans le groupe des légumes les melons et les pastèques, qui d'habitude figurent dans le groupe "fruits". Malgré les élaborations sous forme de tableaux différant entre eux, on ne rencontre pas de difficultés statistiques ou techniques majeures

Fruits

26. La FAO donne la liste et les descriptions des 36 principales cultures fruitières, appellations botaniques incluses. En général la production concerne les récoltes actuelles. L'OCDE demande de lui transmettre les données sur la production commercialisée. En se basant sur la classification commune internationale admise par la FAO, EUROSTAT et l'OCDE en 1960, 16 cultures fruitières de base y sont énumérées. EUROSTAT accumule les données sur la base des directives concernant les plantations fruitières. Elles prévoient les tests effectués tous les cinq ans de cette façon, pour recevoir des données détaillées pour sept espèces d'arbres fruitiers en fonction du classement par âge et de la densité des plantations. Jusqu'ici la statistique polonaise n'avait pas de données détaillées dans ce domaine. En 1998 un test représentatif spécial a été réalisé dans le cadre de travaux

d'adaptation aux exigences de l'Union européenne, ce qui va permettre, malgré les différentes exigences des organisations internationales, une présentation adéquate des informations statistiques.

Animaux domestiques

27. La statistique du cheptel vif conduite par les organisations internationales est plutôt différenciée aussi bien par le groupement d'animaux comptabilisés dans chaque relevé que par les exigences des délais d'essais effectués dans ce domaine. Cela pose certains problèmes techniques et temporels. Malgré l'élaboration de certains relevés de base et le fait d'avoir surmonté les différences d'exigences de chaque organisation, les relevés sous forme de tableaux sont laborieux. Vu les échéances différentes ils semblent aussi ne pas être comparables.

28. Dans les définitions et notions de la FAO la notion de cheptel vif a un sens très large, elle englobe tous les animaux adultes indépendamment de leur âge, localisation ou prédestination d'élevage. Cela concerne seulement les animaux domestiques, où le terme animal domestique s'applique aux quadrupèdes grands et petits, la volaille, les abeilles et les larves des vers à soie. Les données sur le nombre d'animaux se rapportent pour chaque année au nombre d'animaux défini pour un jour quelconque entre octobre de l'an passé et

29. L'OCDE rassemble les données statistiques sur le nombre total de bovins, de vaches d'élevage principalement pour en obtenir du lait, la viande de boeuf, les vaches laitières et les autres vaches, les porcs, les truies reproductrices, les moutons et les chèvres, la volaille et les poules pondeuses. Les données concernant le cheptel vif pour l'année se rapportent à la date du recensement de juin et de décembre de la même année et de

30. EUROSTAT collecte les données selon les directives exigeant des pays membres de réaliser les essais sur la population des bovins, porcs, moutons et chèvres. Les essais sur le bétail destiné à l'abattage concernent trois espèces et sont effectués deux fois par an selon les classes de production et d'utilité. Les femelles sont saisies en deux groupes: la reproduction et l'élevage. Les essais sur les porcs sont réalisés trois fois par an selon les catégories de production et d'utilité.

Production de la viande et des produits d'origine animale

31. Selon le "Manual... " la FAO définit la viande comme corps d'animal destiné à la nourriture. Les études nationales concernant la viande recensent la viande apparaissant dans le commerce par le système de distribution, la viande d'abattage sous contrôle, ou la production totale,

qui capte aussi l'abattage à la consommation individuelle. La production de

- poids après abattage;
- poids après abattage chaud;
- poids après abattage, déduction faite de toutes les parties (comestibles et non comestibles) enlevées pendant le dépeçage des carcasses.

32. Les données de la FAO s'appliquent en général au poids des carcasses dépecées, et pour la volaille au poids des produits transformés.

33. Dans la partie "Définitions et notions de l'OCDE" la viande est définie comme production utilisable en poids des carcasses dépecées. Le poids des carcasses dépecées veut dire poids des animaux après abattage, après avoir enlevé certaines parties, après le refroidissement des carcasses plus autres éléments des carcasses enlevés sans graisse d'abattage.

34. Les textes juridiques de l'UE disent que la statistique de la viande s'applique au poids des carcasses d'animaux refroidies après abattage et l'enlèvement de certaines parties (selon l'espèce d'animal).

35. De même le Groupe d'Etudes CEE/FAO définit le poids des carcasses après dépeçage comme poids des carcasses après avoir enlevé des parties du corps définies séparément pour chaque espèce.

36. Les organisations internationales recommandent que les pays collectent et publient les données surtout selon le poids après dépeçage. Pour la précision des notions, chaque pays doit décrire quelles parties de l'animal sont exclues ou incluses dans la notion de poids de la carcasse, en présentant en même temps les coefficients de calcul du poids du bétail destiné à l'abattage et vice versa. Un tel procédé permet d'uniformiser les statistiques et de réaliser la comparabilité des données des pays membres.

37. En statistique du lait, des oeufs, du miel, des poissons et produits de la mer chaque organisation internationale a sa propre liste de ce qui l'intéresse, mais malgré la diversité de ces listes elles sont définies de façon uniforme, sans notables différences fondamentales.

Conclusions

38. Les milieux nationaux hors du domaine de la statistique déploient un intérêt grandissant pour les bilans d'approvisionnement des produits agricoles de base. De plus, les exigences des organisations internationales en cette matière obligent les statisticiens et les analystes des pays membres à affiner davantage les relevés élaborés.

39. Les différences entre chaque relevé élaboré pour les organisations internationales introduisent quelques difficultés techniques, surtout dans les délais, quand la base de données de base est en phase de formation. Les études poussées de toutes les dispositions et réglementations législatives ont certainement aidé à la reconnaissance complète des nécessités statistiques des organisations internationales et à une bonne compréhension des définitions et des solutions méthodologiques.

40. L'étude de la réglementation et des recommandations ainsi que le passage en revue des adaptations dans les délais des «screenings» a permis aussi de reconnaître certaines "insuffisances" provenant de l'application de définitions différentes ou de manque de définitions. Dans le cas des céréales cela peut mener à des écarts de bilans (pour différents indices d'humidité du grain). De telles divergences peuvent aussi survenir pour la viande, selon la définition du poids de la carcasse.

41. La nécessité de publier des manuels du domaine de chaque partie de statistique agricole semble être incontestable. Les organisations internationales tâchent de pourvoir aux besoins d'information quant aux définitions utilisées, à la classification et à la méthodologie. Les manuels du domaine de l'économie ainsi que les bilans d'approvisionnement accessibles dernièrement vont permettre l'adaptation et l'amélioration de ces parties de la statistique.

REFERENCES

Programme for the World Census of Agriculture 2000 - FAO Statistical Development Series 5 (Rome, 1995).

Conducting agricultural censuses and surveys - FAO Statistical Development Series 6 (Rome, 1996).

Multiple frame agricultural surveys - FAO Statistical Development Series 7 (Rome, 1996).

Future Development of Economic Accounts Statistics: Issues and Directions - Organisation for Economic Co-operation and Development (Paris, 1997).

Handbook of Concepts and Definitions Used in International Collections of Food and Agriculture Statistics - United Nations Economic Commission for Europe, Statistical Office of the European Communities, Food and Agriculture Organisation of the United Nations, Organisation for Economic Co-operation and Development - United Nations (New York and Geneva, 1995).

Metodologia badań i ocen produkcji roślinnej - Główny Urząd Statystyczny - Warszawa 1992.
